

CHAPITRE III.

TENTATIVE D'UN ÉTABLISSEMENT A FONTENAY. — LES FILLES DE LA SAGESSE A L'HOPITAL DE NIORT. — LE ROI LOUIS XV ACCORDE SA HAUTE ET PUISSANTE PROTECTION AUX COMMUNAUTÉS DE SAINT-LAURENT.

Dans une lettre écrite par la Sœur Marie-Louise à son frère de Poitiers, et datée du 10 novembre 1726, on voit que les Filles de la Sagesse étaient alors au nombre de 24, dont 5 à La Rochelle et 3 à Rennes. Dans cette même année, elles reconnurent comme leur établissement celui d'Esnandes, où la Sœur de la Croix avait été envoyée par la maison de Saint-Nicolas. Elles entrèrent aussi, mais pour bien peu de temps, à l'hôpital de Fontenay ; elles n'y restèrent que six mois. La Sœur Marie-Louise s'y était rendue avec trois autres Sœurs, dans l'espérance que le contrat allait être signé aussitôt, comme on le lui avait dit ; mais les administrateurs voulurent y insérer des clauses et des conditions qu'il n'était pas possible d'accepter. Cependant les Sœurs ne demeurèrent pas oisives ; elles se mirent au travail avec une ardeur et un dévouement au-dessus de tout éloge. Voyant enfin qu'on ne pouvait aboutir à aucun arrangement, et que d'ailleurs elles ne trouvaient que des épreuves et des traverses en récompense de leur zèle, elles prirent le parti de se retirer, suivant en cela l'avis de Mgr l'évêque de La Rochelle lui-même.

Dieu, qui ne voulait pas les Filles de la Sagesse à Fon-

tenay, les fit entrer, en 1728, à l'hôpital de Niort. La Sœur Marie-Louise de Jésus y passa d'abord six mois, avec ses autres filles qu'elle avait amenées de Saint-Laurent ; puis elle rentra à la Communauté, en laissant la Sœur de la Visitation comme Supérieure. Elle retourna plusieurs fois dans cet hôpital, qui devint, au commencement, comme un tombeau pour les Filles de la Sagesse.

Cette maison était dans le plus pitoyable état ; il n'y avait ni ordre, ni économie, ni propreté. On ne peut entrer dans le détail de tout ce que firent les Sœurs, et particulièrement la vénérable Supérieure générale, que les pauvres, qui la regardaient avec raison comme leur bienfaitrice et leur mère, appelaient la *Mère Jésus*. Laissons parler les administrateurs de l'hôpital, voulant eux-mêmes rendre un juste hommage à l'intelligence, au dévouement et à la charité des Sœurs.

« Nous, administrateurs de l'hôpital général de Niort, certifions que les Sœurs instituées sous le nom de Sœurs de la Sagesse par feu M. de Montfort, Missionnaire apostolique, dans les diocèses de Poitiers, La Rochelle et Luçon, sont dans notre hôpital depuis environ dix-huit mois ; qu'elles le gouvernent avec beaucoup d'économie, de charité pour les pauvres et d'édification ; qu'elles y travaillent de leurs mains, sans s'épargner, et même au-delà de leurs forces ; en sorte que, depuis deux mois, il en est décédé trois par leur travail immodéré ; et que, quelque avertissement qu'on ait donné sur cela, on n'a pu arrêter l'effet de leur zèle. Ainsi nous regardons leur établissement comme très-utile, et même absolument nécessaire pour le bien de notre hôpital.

« A Niort, ce 27 octobre 1730. Bouget ; Bonneval ; Baudin, etc... »

Les trois Sœurs dont il est parlé ci-dessus sont les Sœurs du Silence, de la Visitation et Gabriel. La Sœur du Silence fut la première qui devint la victime de sa trop grande ardeur au travail. Elle ne se ménageait point, oubliant que la charité même l'autorisait à le faire, pour rendre de plus longs services aux pauvres. Elle succomba le 25 juillet 1730. La Sœur de la Visitation la suivit de près. Sa mort répandit la consternation dans tout l'hôpital, car elle y était aimée et respectée, comme elle le méritait. Elle était de l'île de Ré, et s'appelait dans le monde Marie Boissonnière. C'est la première personne qui se réunit à la Sœur de l'Incarnation, quand elle commença sa petite Communauté de Saint-Nicolas, à La Rochelle. Elle était d'une douceur qui prévenait tous les esprits en sa faveur, et ramenait les caractères les plus difficiles. Tous les pauvres la regrettèrent et la pleurèrent comme leur mère. Peu de jours après, mourut la Sœur Gabriel, épuisée, comme les autres, de travaux et de fatigues, mais également mûre pour le ciel. Avant de rendre le dernier soupir, elle eut la consolation de voir et d'entendre la Mère Marie-Louise de Jésus, qui venait d'arriver à l'hôpital, et y resta encore huit mois dans l'exercice du zèle le plus ardent et de la charité la plus tendre.

La mort était encore sur le point de moissonner une autre Fille de la Sagesse, appelée Sœur Thérèse. Elle était à l'agonie et n'avait plus de connaissance. La Supérieure générale, qui était à côté de son chevet, se retire un instant; elle entre à la chapelle, tombe à genoux et recommande sa fille au P. de Montfort. A peine sa prière est-elle faite que la malade se réveille comme d'un profond sommeil. Elle reconnaît sa Supérieure, qui est revenue auprès de son lit. « Je sais bien, ma Mère, lui

dit-elle, que vous avez prié notre Père de Montfort pour ma guérison, car il m'a semblé voir que vous me présentiez à lui. Je n'ai plus de mal; qu'on me donne quelque chose à manger, car je suis guérie. » Cet événement, comme on le pense bien, fit beaucoup d'impression sur tous les habitants de l'hôpital, et augmenta encore l'estime que l'on avait pour la vénérable Supérieure.

A la Sœur de la Visitation avait succédé la Sœur Marie-du-Cœur-de-Jésus qui alla mourir à Saint-Laurent, en odeur de sainteté, le 2 juin 1731, comme nous l'avons vu ailleurs. Elle fut remplacée à son tour par la Sœur de la Force, qui ne demeura pas longtemps Supérieure de l'hôpital de Niort, et mourut elle-même, l'année suivante. La Sœur de la Force s'appelait dans le monde M^{lle} de l'Espinay; elle était de Nantes. Le P. Mulot, qui la connaissait, lui avait permis de venir à la Communauté, pour voir si elle s'y accoutumerait. Elle y arriva en effet avec les livrées du monde qui, sous le prétexte des bien-séances et de la condition, ne servent trop souvent qu'à nourrir la vanité. Bientôt les rubans dont sa tête était chargée ne furent plus consacrés qu'à orner la victime. Jésus-Christ voulait faire de cette âme son épouse chérie; il voulait la faire monter avec lui dans le ciel, en la faisant passer par la Congrégation de la Sagesse, dont elle devait être une des gloires. Le P. Mulot, donnant une retraite à la Communauté, permit à M^{lle} de l'Espinay d'y assister. Elle en profita si bien qu'elle n'eut point envie de retourner à Nantes. Détrompée de toutes les fausses joies et de toutes les vanités du monde, elle en laissa, comme Madeleine, les débris aux pieds de Jésus-Christ, qu'elle choisit pour son Epoux. Elle changea ses brillantes parures pour l'habit simple et modeste des Filles de la Sagesse. Ce fut en récompense de ce sacrifice si coura-

geux que le Supérieur voulut lui donner, à sa profession, le nom de Sœur de la Force.

Il fallait réellement de la force d'âme et de corps pour occuper la place de Supérieure à l'hôpital de Niort, à l'époque dont nous parlons. Les travaux y étaient toujours si multipliés et si accablants pour les Sœurs qu'elles avaient peine à y tenir. Toute la ville était témoin de leur dévouement, que les administrateurs eux-mêmes cherchaient à modérer. Elles ne croyaient jamais en faire trop, quand elles pensaient à Celui pour qui elles travaillaient. Leur zèle était sans doute bien agréable à Dieu; mais peut-être auraient-elles dû songer davantage qu'il n'était pas obligé de multiplier les miracles pour les empêcher de mourir. La Sœur de la Force se sentit à son tour épuisée de fatigues, et elle comprit bientôt qu'elle ne devait pas aller bien loin. Elle demanda à se rendre à Saint-Laurent pour y faire sa retraite et y passer quelques jours dans le recueillement. Là elle fut attaquée d'un abcès à la tête, lequel ne se déclara qu'après sa mort. Ceux qui en furent les témoins admirèrent sa patience au milieu des plus grandes douleurs. Elle termina sa vie si édifiante et si pleine de bonnes œuvres, le 15 octobre 1732.

Avant de quitter l'hôpital de Niort, nous dirons encore que la Sœur Dorothée y mourut le 35 avril 1740, âgée seulement de 30 ans. Elle était chargée du double emploi de la lingerie et de l'infirmerie. Comme le nombre des malades était fort grand, et que la Sœur avait pour tous ces malheureux une charité tendre et attentive, elle était toujours occupée à les soigner et à les médicamenter. Elle contracta une maladie terrible qui lui causa les plus vives souffrances. Elle endurait tout avec une patience admirable. Elle mourut saintement comme elle avait vécu.

C'est ainsi que Marie-Louise de Jésus voyait ces vierges sages entrer avant elle dans la salle de l'Epoux, à la suite duquel elle les avait rassemblées. Elle n'était pas insensible assurément à la perte de ses filles bien-aimées; son cœur de mère en souffrait cruellement; mais ce qui mettait dans son âme une joie ineffable, c'était la pensée que ces filles si vertueuses recevaient sans doute la couronne du ciel, et que devant le trône de Dieu elles n'oublieraient pas leur Mère et leur Congrégation. Le Seigneur consolait encore d'une autre manière sa fidèle servante, en inspirant à de pieuses filles du monde la pensée de se faire Religieuses et d'entrer dans la Congrégation de la Sagesse. Non-seulement les vides faits par la mort se remplissaient, mais encore le nombre des Religieuses augmentait peu à peu; ce qui permettait de faire quelques nouveaux établissements. On en fonda quatre, en 1732, à la Guerche, à Rochefort-en-terre, à Doix et à Saint-Xandre.

Dans cette même année, la Congrégation de la Sagesse obtint une faveur royale dont elle avait grand besoin. La maison de Saint-Laurent était toujours d'une pauvreté extrême. Les Sœurs en étaient venues au point de ne pouvoir subsister que par la charité publique. Elles n'avaient ni blé, ni argent, ni personne qui voulût leur en prêter. Le P. Vatel se mit à faire la quête pour elles, afin de les nourrir. Pour comble de misère, on les tracassait de toutes façons; on voulut même les obliger à payer les impôts. Un gentilhomme du voisinage adressa pour cet effet à l'Intendant du Poitou une requête calomnieuse, qu'il avait fait signer par douze ou quinze habitants du bourg, sans nom, ni caractère. Cette affaire heureusement n'eut point de suite.

Plus tard on vint encore à la charge; mais, cette fois,

les persécutions qu'on faisait subir à la Congrégation de la Sagesse tournèrent à son avantage. Quatre ou cinq ans auparavant, elle avait eu recours à l'Intendance du Poitou, et on lui avait fait justice. En 1732, elle crut devoir recourir à une autorité supérieure, et ce fut celle du Roi même qu'elle réclama. Les Sœurs avaient en Cour de puissants protecteurs, qui représentèrent l'utilité d'un pareil établissement, et, en même temps, les persécutions cruelles et injustes qu'on ne cessait de lui susciter. L'affaire fut portée au Conseil du Roi, et, après un mûr examen, Sa Majesté ordonna à M. de Maurepas d'écrire aux Intendants de Poitiers et de La Rochelle d'avoir à favoriser, dans toutes les occasions, l'établissement des Filles de la Sagesse, si utile dans son royaume, et, en même temps, de mander à leur Supérieure de Saint-Laurent-sur-Sèvre qu'elle eût à continuer ses œuvres de charité sous sa royale protection. Ces lettres si favorables aux Filles de la Sagesse, et qui leur assuraient la haute et puissante protection de Louis XV, sont datées de Fontainebleau, du 27 octobre 1732.

CHAPITRE IV.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A MONTEBÉRNAGE, AU CHATEAU D'OLERON, A CORON ET A L'HERMENAULT. — LES SŒURS AGNÈS ET MARGUERITE.

Lorsque le Roi Louis XV eut déclaré qu'il prenait sous sa haute protection la Congrégation de la Sagesse, on cessa, pour le moment, d'inquiéter de saintes Religieuses qui avaient embrassé la pauvreté volontaire et qui la pratiquaient dans toute sa rigueur. Si quelquefois peut-être elles gémissaient d'être si pauvres, ce n'était pas à cause d'elles-mêmes et des grandes privations qu'elles étaient obligées d'endurer, mais parce que leur pauvreté extrême les mettait dans l'impuissance de soulager d'autres pauvres qu'elles aimaient. Il est vrai qu'elles ont toujours été disposées à leur donner leurs prières, leurs conseils, leurs soins, leur santé et même leur vie. C'est ainsi qu'elles pouvaient faire l'aumône et n'ont jamais cessé de la faire, même au milieu de leur plus grande pauvreté. Plus tard, quand la divine Providence aura accordé aux Filles de la Sagesse des ressources suffisantes, elles seront heureuses de partager aussi avec les pauvres leur pain de chaque jour.

Dieu montrait à ces ferventes Religieuses qu'elles faisaient son œuvre, non point en leur accordant les biens de ce monde, mais en les comblant de ses grâces dont elles savaient si bien profiter, en inspirant à de jeunes filles vertueuses la pensée d'entrer dans leur Commu-

nauté, en leur procurant des établissements, où elles faisaient un bien immense. En 1733, elles s'établirent à Montbernage, faubourg de Poitiers, et acceptèrent la direction de l'hôpital militaire du Château d'Oleron.

La Mère Marie-Louise de Jésus dut éprouver une grande joie, en voyant que ses filles étaient appelées à Montbernage, que Montfort avait évangélisé avec tant de zèle et de succès, et qui conservait un si précieux souvenir du saint Missionnaire. Elle y envoya deux de ses Sœurs, qui là comme ailleurs trouvèrent tout dans un mauvais état. La pauvre maison qui devait les recevoir était appuyée contre un rocher et pour cela fort malsaine. Le même réduit leur servait de chambre de récréation et de réception, de grenier, de classe et de cuisine. Elles n'avaient pas même les ustensiles les plus nécessaires pour le ménage. Mais les voisins, qui se sont toujours montrés pleins de bonté envers les Sœurs de la Sagesse, se faisaient un plaisir de leur prêter ce dont elles avaient besoin. Des personnes pieuses firent même une quête à leur insu, afin de faire construire un bâtiment plus sain et plus logeable ; bien plus, on fournit les ressources suffisantes pour la construction d'une chapelle, qui fut bénite en grande solennité par M. Guillôt, grand-chantre de l'église de Sainte-Radegonde et vicaire général, le 2 mars 1734. On plaça dans une niche, au-dessus de l'autel, une statue de la Sainte Vierge donnée autrefois par Montfort et bénite sous le nom de *Reine des Cœurs*. On mit aussi sur le mur, contre lequel est appuyé l'autel, cette inscription :

« Les vœux et les prédictions que le saint prêtre Grignon de Montfort faisait en 1703 sont heureusement accomplis. La grange de la Bergerie est enfin changée en

une église, et consacrée au vrai Dieu sous le titre de l'Immaculée-Conception de la divine Marie. »

La petite Communauté de Montbernage était au comble de la joie, lorsque Dieu lui envoya une épreuve terrible. Un incendie s'étant allumé dans la maison faillit dévorer la chapelle, qui fut préservée heureusement des flammes, grâce aux prompts secours apportés par les habitants du quartier, et peut-être aussi aux prières ferventes adressées par les Sœurs et de pieuses femmes à Notre-Dame des Cœurs. Plus tard, le 11 janvier 1768, cet établissement éprouva un accident non moins effroyable. Entre une et deux heures de la nuit, un épouvantable écroulement de rochers se fit sur la maison. Les toitures furent écrasées, les cloisons renversées, des chambres encombrées par les pierres, qui s'élevaient à la hauteur des lits ; et, par une sorte de prodige, les Sœurs et les autres personnes enveloppées par ces masses de rochers n'eurent pas le moindre mal.

La Mère Marie-Louise de Jésus se repdit au Château d'Oleron dans le mois de septembre 1733, pour y prendre le gouvernement de l'hôpital militaire. Elle y fit venir, bientôt après, sept de ses filles. La Supérieure générale resta trois ans dans cette maison, et y fit un bien immense, tant pour le spirituel que pour le matériel. Les officiers lui rendaient témoignage que leurs soldats n'avaient jamais été mieux soignés, plus proprement servis, plus tôt guéris, et même, disaient-ils, plus dévots. Des conversions nombreuses eurent lieu parmi les malades, même parmi ceux qui étaient protestants, conversions auxquelles les Sœurs, particulièrement la Supérieure, eurent la plus grande part, soit par leurs douces paroles,

soit par leurs soins touchants, soit par l'exemple de toutes leurs vertus, soit par leurs continuelles et ferventes prières.

Au commencement de 1734, il fut grandement question de fonder un établissement au Canada. Mgr l'évêque de Québec désirait avoir des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse dans sa ville épiscopale. On pensait que de là ils se répandraient dans le Nouveau-Monde ; mais des difficultés locales empêchèrent ce projet de se réaliser. Dans cette même année, on fonda deux maisons, l'une à Coron, l'autre à l'Herminault. L'établissement de Coron nous fournit l'occasion de parler de l'admirable Sœur Agnès qui a fait dans ce petit hôpital un séjour de deux ans.

Cette incomparable Fille de la Sagesse s'appelait dans le monde M^{lle} Antoinette de la Coussaye. Elle était née à Saint-Porchaire, près Bressuire, et elle appartenait à l'une des plus nobles familles du Poitou, alliée aux seigneurs et comtes de Vihiers. Elle fut un prodige de vertu presque dès son berceau. A l'âge de trois ans, on la mit en pension chez les Religieuses de Notre-Dame, à Poitiers. Dieu lui fit connaître dès lors, d'une manière si extraordinaire, l'avantage d'être du nombre des épouses de son Fils, et elle conçut pour elles un si profond respect, qu'en entrant dans la chambre de l'une de ces Religieuses, elle se mit à genoux et baisa la terre que celle-ci avait foulée de ses pieds. Elle eût souhaité ardemment de leur rendre quelques services ; mais elle n'en avait ni l'âge, ni la force. Cependant, pour satisfaire son pieux empressement, elle se faisait monter sur un escabeau par une domestique chargée de faire les lits des pensionnaires, et lui demandait par grâce d'en faire quelques-uns, lui donnant même pour cela de l'argent. On peut déjà juger

par là de son attrait pour le travail et pour les pratiques d'humilité et de mortification. Elle n'avait pas moins d'amour pour l'obéissance. Elle ne pouvait en souffrir le moindre manquement dans les autres ; et il semble que Dieu ait voulu faire connaître par un miracle combien il agréait en elle cette vertu et le zèle qu'elle avait d'en recommander aux autres la pratique.

Un jour qu'une de ses petites compagnes du pensionnat manquait de soumission à sa maîtresse, elle lui dit : « Vous souffrirez en purgatoire pour votre désobéissance. » Celle-ci, bien loin de profiter de cet avertissement, ne fit qu'en rire, et lui dit qu'elle était bien simple de croire qu'il y eût un purgatoire. Aussi surprise que scandalisée d'une telle réponse, elle répliqua : « Eh bien ! prions Dieu qu'il vous le fasse connaître. » Elles se mirent toutes deux à genoux et firent leur prière. A l'instant la petite fille sentit l'un de ses doigts brûlé ; elle jeta les hauts cris. Toute la Communauté accourut à ce bruit. On demanda à l'enfant ce qui la faisait crier ainsi. Montrant le bout de son doigt noirci jusqu'à la jointure : « C'est Mademoiselle de la Coussaye, dit-elle, qui est cause que j'ai le doigt brûlé. » Il était de manière qu'il en demeura toujours bien noir. Ce fait étrange a été rapporté par plusieurs personnes dont la bonne foi ne pouvait être douteuse. La jeune fille qui, un instant, avait cruellement souffert, fut si affermie dans la croyance au purgatoire qu'elle ne cessait d'en parler, et de raconter un événement dont elle pouvait, dans un sens bien réel, montrer la preuve au doigt.

Mademoiselle de la Coussaye demeura jusqu'à l'âge de treize ans dans cette maison religieuse, où son amour pour Dieu, sa tendre dévotion à la Sainte Vierge, sa charité pour le prochain, sa haine pour elle-même ne

firent que prendre de nouveaux accroissements. Une âme aussi privilégiée n'était pas faite pour vivre dans le monde. Elle ne soupirait qu'à entrer en religion. Une de ses cousines, M^{lle} de Lagorre, qui était à la Communauté de Saint-Laurent, lui parla souvent des vertus de Marie-Louise de Jésus et de ses filles. Elle crut que c'était là que Dieu l'appelait, et elle demanda à son père la permission de se retirer chez les Filles de la Sagesse. Après avoir cherché à la détourner de ce projet, le père finit par y consentir, et sa vertueuse fille se rendit joyeusement à Saint-Laurent, le 29 septembre 1731.

La Sœur Marie-Louise de Jésus ne tarda pas à connaître le trésor qu'elle possédait dans cette fervente novice. On s'aperçut tout d'abord qu'elle était extrêmement dure à elle-même et d'une tendre compassion pour les autres. Modèle du noviciat par sa régularité, elle se faisait aimer de toutes ses compagnes par sa douceur. Pendant les quinze mois qui précédèrent sa profession, on ne l'entendit jamais prononcer une parole inutile, non-seulement dans le temps du silence, mais même dans toutes les heures de la journée. Toujours occupée de Dieu, elle était heureuse d'en parler et d'en entendre parler. Les autres novices la respectaient comme si elle eût été professe, et la regardaient comme une sainte. Sa dévotion n'avait rien de gêné ; sa conversation était enjouée sans être puérile. Elle savait, dans les récréations même, faire naître quelques réflexions si propres à élever l'esprit vers Dieu, que ces petits délassements devenaient avec elle des exercices de piété, et tout cela se faisait sans effort et sans ennui pour personne. Son humilité était profonde. L'amour du mépris était si fort en elle qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour se rendre méprisable. Elle se regardait comme la servante de toutes les autres novices,

auxquelles elle était toujours disposée à rendre quelque service.

Elle avait fait de tels progrès dans la perfection, pendant ses quinze mois de noviciat, et avait tellement mérité la confiance de ses Supérieurs, qu'on ne balançait pas à lui confier la place de Maitresse des novices, aussitôt qu'elle eut fait sa profession. Cette place servit encore à faire paraître sa vertu dans un plus beau jour. Elle donna surtout des exemples d'humilité et de mortification vraiment extraordinaires. Baiser les pieds de ses novices, comme on l'avait vu faire à la Mère Marie-Louise de Jésus ; se nourrir de ce qu'il y avait de plus amer et de plus dégoûtant ; prendre pour elle ce qui restait sur les tables ; mettre une novice à sa place, la servir, et faire ensuite son repas de ce qu'elle avait laissé ; faire bouillir ensemble les herbes les plus amères et en exprimer le jus pour en faire sa boisson ; se retirer à l'écart dans les promenades, pour flageller son corps avec des épines et des orties ; coucher sur des triques de fagots mises en croix sur une simple paille, ou seulement sur des branches de bois sec étendues sur des planches : c'est par ces moyens et par mille autres industries que la Sœur Agnès faisait mourir en elle la nature pour ne vivre que de la foi et de l'amour de Dieu.

L'usage des disciplines les plus cruelles lui était familier. Une novice qui couchait dans sa chambre, éveillée au bruit des coups redoublés dont elle se frappait, ne pouvait s'empêcher de se plaindre à elle-même de ce qu'elle se traitait avec trop de cruauté ; mais la Sœur Agnès se contentait de lui répondre : « Reposez-vous, ma fille, et me laissez faire : je suis une misérable. La terre ne devrait pas me porter. Il n'en est pas ainsi de vous. » Ce n'était qu'avec peine qu'elle se résignait à

prendre un peu de repos sur une couche qu'elle savait rendre si dure. « Malheureux corps, disait-elle, tu serais bien mieux à pourrir en terre ! » Elle continua, toute sa vie, à pratiquer ces effrayantes mortifications qui égalerent celles des plus grands saints, en ne faisant rien toutefois qui fût contraire à l'obéissance la plus parfaite, et en se soumettant constamment à la volonté de ses supérieurs et des directeurs de sa conscience.

Le mérite de la Sœur Agnès était si connu de ses Supérieurs que la Mère Marie-Louise de Jésus étant obligée d'aller passer bien du temps à l'hôpital du Château d'Oleron, on la jugea digne d'occuper sa place à Saint-Laurent. C'est alors surtout qu'elle se livra aux plus rudes austérités. Ce n'est point sans motif qu'on a attribué aux pieux excès de sa pénitence l'état d'épuisement et de langueur où elle vécut pendant plusieurs années. On l'envoya à l'hôpital de Coron pour tâcher de s'y rétablir.

Le comte de Vihiers, qui a été depuis duc et pair de France, se trouvant alors à son château de Vihiers qui n'est pas éloigné de Coron, apprit un jour que sa cousine, Sœur Agnès, était à l'hôpital. Il l'envoya chercher, pour avoir le plaisir de la voir ; mais la pieuse Religieuse lui fit répondre qu'elle le priait d'agréer ses excuses, et de vouloir bien oublier une pauvre Fille de la Sagesse, qui elle-même ne reconnaissait plus que Dieu pour son père, la Sainte Vierge pour sa mère, et tous les saints pour ses parents, et qu'elle ne pouvait sortir de son hôpital pour satisfaire le désir qu'il avait de la voir. Le domestique de ce seigneur ayant dit à Coron que la Sœur Agnès était cousine de son maître, elle fut pénétrée de douleur de se voir reconnue pour ce qu'elle était. On ne sait si ce fut là le motif qui lui fit demander à ses Supérieurs la permission de retourner à sa Communauté, ou si elle la

demanda à cause de sa maladie. Il est certain du moins que M. le comte de Vihiers l'ayant envoyé chercher une seconde fois, elle avait déjà quitté Coron pour rentrer à Saint-Laurent. Elle y arriva tout épuisée de ses austérités qu'elle avait recommencées dans cet établissement, où on l'avait placée pour s'y remettre et prendre des forces.

Elle resta dans cet état environ un mois, en se préparant à la mort. Son confesseur l'ayant obligée de demander pardon à son corps de lui avoir fait tant de mal, on l'entendait dire : « Misérable corps, je suis obligée par obéissance de te demander pardon. Eh bien ! je te demande pardon. » Enfin arriva le moment qu'elle avait tant désiré pour être délivrée de son corps misérable et être réunie à son céleste Epoux. Elle finit saintement sa vie, le 15 janvier 1738. Elle fut enterrée, le lendemain, dans le cimetière de Saint-Laurent, vivement regrettée de toutes les personnes qui la connaissaient et qui la regardaient avec raison comme une sainte.

L'établissement de l'Hermenault, comme celui de Coron, nous donne occasion de parler d'une autre Fille de la Sagesse qui fut également un modèle de vertu. Déjà M. de Brancas, évêque de La Rochelle, projetait d'établir des Sœurs de Saint-Laurent dans sa terre de l'Hermenault, en 1732, quand il fut transféré à l'archevêché d'Aix. Ce fut M^{sr} de Menou, son successeur, qui réalisa ce projet. La Sœur Marguerite fut envoyée à l'Hermenault avec une autre Sœur, pour soigner les malades de la paroisse et instruire les jeunes filles.

La Sœur Marguerite était d'une noble extraction, mais plus recommandable encore par toutes les vertus chrétiennes et religieuses que par la naissance. Elle eut, dès sa jeunesse, un ardent désir de se sanctifier. Touchée des traits de ferveur et de sainteté qu'elle avait eu occa-

sion d'apercevoir dans les Filles de la Sagesse de l'hôpital de Niort, elle conçut le dessein d'entrer dans leur Congrégation. Ce qu'elle fit en effet. Elle eut le bonheur de se revêtir du saint habit de la religion, à Saint-Laurent, le 26 octobre 1734, à l'âge de 26 ans. Après sa profession, elle alla commencer l'établissement de l'Hermenault ; et, plus tard, on l'envoya comme Supérieure à Montbernage, où elle resta dix ans. Sa vie a été une vie de pauvreté, de souffrances et de bonnes œuvres.

Dans la disette où elle trouva réduite la maison de Montbernage, elle aurait pu obtenir facilement quelque adoucissement d'un parent riche qu'elle avait à Poitiers, et qui eût été très-disposé à la secourir ; mais elle ne voulut point lui faire connaître son état, pour n'être pas privée de l'avantage de manquer de quelque chose, en union avec la sainte pauvreté de Jésus-Christ. Elle fut atteinte d'une maladie des plus douloureuses ; c'était un rhumatisme goutteux. Malgré les vives douleurs qu'elle ressentait, elle ne cessa jamais de faire la classe. On la voyait souvent, la poitrine appuyée sur ses genoux, tenant à peine un livre, faire dire, dans cette gênante et cruelle position, la leçon aux petites filles. On essaya, pendant deux ans, d'apporter du remède à son mal ; mais ce fut inutilement ; elle devint percluse de tous ses membres.

Quand on connut à la Communauté sa triste situation, on lui manda de s'y faire transporter. On n'avait point, à cette époque, la facilité des voyages que nous avons aujourd'hui. On fit à Poitiers un brancard pour transporter la pauvre infirme jusqu'à Saint-Laurent. Elle pria l'une de ses Sœurs qui l'accompagnait de lui lire la vie de sainte Thérèse, afin de l'encourager à souffrir par l'exemple de cette grande sainte qui souhaitait uniquement ou de souffrir, pour imiter Jésus-Christ,

ou de mourir, pour aller le contempler dans sa gloire.

Arrivée à Saint-Laurent, la malade parut reprendre un peu de forces, au bout de quelques jours ; mais bientôt le mal augmenta au point qu'il ne lui resta que le mouvement des doigts et des mains. Elle s'en servait pour faire quelques petits ouvrages, ne voulant pas être un moment sans travailler. Tous les matins, elle se faisait porter dans la chambre de travail, pour avoir la consolation d'être avec ses Sœurs, qu'elle charmait par sa patience, sa douceur et son air de gaieté. Jamais on ne l'entendit se plaindre ; la croix sur laquelle le Seigneur la laissa étendue pendant plusieurs années semblait être devenue pour elle un lit de roses. Elle pratiquait presque tous les points de la Règle, jusqu'au jeûne du samedi. Pour les jeûnes de l'Eglise, elle y fut si scrupuleusement attachée qu'elle les observa presque jusqu'à la mort. Elle choisissait pour sa nourriture ce qu'il y avait de plus commun dans la maison ; et, quand on lui apportait quelque chose de particulier, elle en paraissait très-mortifiée. Quelquefois même, pour la contenter, il fallait reporter à la cuisine ou au réfectoire les mets qui lui paraissaient trop délicats.

Cependant ses forces diminuaient de jour en jour. Elle ne pouvait plus sortir de son lit ; elle ne pouvait plus même y changer de position. La mort approchait ; on l'en avertit, et cette nouvelle la remplit d'une joie extrême ; c'était lui annoncer l'arrivée de l'Époux ; elle était prête à le recevoir. Cependant elle se confessa encore et reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction en pleine connaissance, et avec des transports d'amour et de joie qu'elle ne pouvait contenir. Le matin du jour où elle rendit son âme à Dieu, elle annonça qu'elle

mourrait ce jour-là même, à trois heures de l'après-midi. A 2 heures, elle demanda qu'on dît pour elle un *Salve Regina* à l'autel de la Sainte Vierge, et à 3 heures précises elle quittait la terre pour le ciel. C'était le 12 janvier 1755.

CHAPITRE V.

FAVEUR SPIRITUELLE ACCORDÉ AUX FILLES DE LA SAGESSE. — DIVERS ÉTABLISSEMENTS. — VERTUS, JOIES ET ÉPREUVES DE LA MÈRE MARIE-LOUISE DE JÉSUS. — MORT DU R. P. MULOT.

L'année même où furent fondés les deux établissements de Coron et de l'Hermenault, c'est-à-dire en 1734, une grande faveur fut accordée à la Communauté de la Sagesse de Saint-Laurent. Jusque-là les Sœurs n'avaient point eu le bonheur de conserver dans leur chapelle le Saint-Sacrement. Elles avaient sollicité longtemps cette insigne faveur, avant de pouvoir l'obtenir, parce que toujours on y mettait obstacle. Monseigneur de Menou se rendit enfin à leurs pieux désirs ; il leur permit aussi l'exposition ou la bénédiction du Très-Saint-Sacrement dans les retraites, comme cela se pratiquait dans les autres Communautés religieuses. On ne tarda pas à faire usage de cette permission datée du 10 juin 1734. Tous les Missionnaires qui étaient en missions revinrent à Saint-Laurent, pour assister à la cérémonie que l'on préparait. Plusieurs prêtres de l'Anjou s'y trouvèrent en même temps : c'étaient M. le doyen de Jallais, et Messieurs les curés de la Salle, de Vihiers, d'Andrezé et de Saint-Florent, tous amis des Missionnaires. Le Père Mulot invita M. le doyen de Saint-Laurent à faire la cérémonie ; mais celui-ci céda cet honneur à M. le doyen de Jallais : il ne voulut pas même y assister,